



**SANTÉ  
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 7 du 21 avril 2026

## Cession de la Fondation Œuvres Croix Saint Simon : la CFDT Santé Sociaux défend un modèle non lucratif, solidaire et ancré dans le territoire.

Le mardi 14 avril 2026, les administrateurs judiciaires ont annoncé la cession de l'ensemble des activités de la Fondation Œuvres Croix Saint Simon. L'avenir de l'Hôpital Mère-Enfant de l'Est Parisien et des 65 structures de la fondation suscite de fortes inquiétudes, pour les personnes accompagnées et les salariés.

**Evelyne Rescanières**  
Secrétaire générale

Le projet de cession en cours, fait peser des incertitudes importantes sur la pérennité de ces activités, avec des risques de réduction, de transformation ou de fermeture de certaines prises activités.

Face à cette situation, la CFDT Santé Sociaux défend la continuité des soins, l'accompagnement des familles et le maintien des équipes et des emplois. Elle organise un rassemblement mardi 21 avril à 12h devant l'Hôpital Mère Enfant, 9 rue des Bluets, Paris 11<sup>e</sup>.

Contact :

[presse@sante-  
sociaux.cfdt.fr](mailto:presse@sante-sociaux.cfdt.fr)

“En tant que CFDT, nous sommes mobilisés aujourd’hui pour défendre une fondation d’utilité publique qui représente 1 800 emplois et 100 000 personnes accompagnées chaque année. L’Hôpital Mère-Enfant de l’Est Parisien en fait pleinement partie. Aujourd’hui, nous alertons sur les risques que fait peser le projet de cession : sur la continuité des soins, mais aussi sur la préservation des équipes et des compétences. Notre mobilisation est claire : nous demandons des garanties concrètes pour les patients, les familles et la préservation des emplois.” Indique Doriane Lemarchand, déléguée syndicale CFDT.

Au-delà du risque de cessation d’activité, la déléguée syndicale craint aussi l’arrivée possible de repreneurs du secteur privé lucratif., en opposition avec les valeurs défendues actuellement par l’hôpital et la fondation.

Des enjeux qui dépassent donc le simple cadre de la fondation.

A ce titre une pétition citoyenne a été mise en ligne pour défendre l’avenir de ce modèle et a déjà recueilli plus de 3000 signatures. ( [lien](#) )